

Conseil d'école du 19 mars 2019
Groupe scolaire Moutiers-sous-Argenton / La Chapelle-Gaudin

Présents :

Représentants municipalité : Béatrice Mabilais (chargée des affaires scolaires)

Enseignantes : Pascaline Auzuret, Louise Fuseau, Anaïs Grolleau, Anne-Claire Tourrenne

DDEN : Jean-Paul Grimault

parents : Sophie Boutet, Constance Nogues, Line Croisé, Julie Martin

Excusés : Francine Clisson (IEN circonscription de Thouars), Jean-Paul Godet (mairie Argentonnay), Jean-Paul Logeais (mairie délégué La Chapelle-Gaudin), Sébastien Lavillonnière, Anthony Hudon (parent d'élèves)

La séance débute à 18h30.

A l'ordre du jour :

- Effectifs actuels et prévisionnels
- Projets : bilan des actions effectuées
- Point sur les travaux réalisés et à réaliser
- Questions diverses

Suite au congé maternité de Mélanie Josse (CE1-CE2), c'est Anaïs Grolleau qui la remplace jusqu'à la fin de l'année scolaire.

I – Effectifs actuels et prévisionnels :

- Effectifs actuels :

Voici les répartitions actuelles ainsi que les effectifs :

TPS	PS	MS	GS	CP
3	12	9	7	12

Ils sont répartis de la façon suivante :

- une classe de PS-MS de 24 élèves ;
- une classe de GS-CP de 19 élèves.

Soit 43 élèves pour l'école de Moutiers-sous-Argenton.

CE1	CE2	CM1	CM2
13	9	15	10

Ils sont répartis de la façon suivante :

- une classe de CE1-CE2 de 22 élèves ;
- une classe de CE2-CM2 de 25 élèves.

Soit 47 élèves pour l'école de La Chapelle-Gaudin.

Ce qui nous donne un total de 90 élèves sur l'ensemble des deux sites.

- Effectifs prévisionnels :

Moutiers-sous-Argenton				La Chapelle-Gaudin			
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
8	12	9	7	11	13	9	14
20		16		24		23	
36 élèves				47 élèves			
83 élèves							

II - Projets : bilan des actions effectuées :

Les projets communs aux deux écoles :

– actions culturelles :

- théâtre : Les CM1-CM2 se sont rendus au théâtre de Bressuire le 9 novembre 2018 afin de voir le spectacle « Waynak » dans le cadre du PEAC qui a pour thème les migrations. 3,50€ ont été demandés aux familles et le transport a été financé par l'agglo2b.
Les CE ont assisté au spectacle « Lundi, l'être à deux », sur le thème de la différence, le 7 mars 2019. L'Agglo2B a pris en charge le coût du transport et les familles ont versé une participation de 3,50€.
Les GS-CP iront voir « La petite casserole d'Anatole » au théâtre de Thouars le mercredi 27 mars. Le prix de la séance est de 4€ par élève et le transport sera financé par l'APE. Le spectacle est sur le thème de la différence, de la tolérance.
En mai, la classe de maternelle ira voir un spectacle « Pas de loup » dans le cadre des spectacles proposés par l'agglo2b, pour le prix de 3,50€.
- musique : Tous les élèves pourront participer aux séances de musique dispensées par Le Conservatoire de musique de Bressuire. Cette année, c'est Mathieu Blanchard qui interviendra avec un volume de 24 heures de musique pour les 2 écoles. Le thème de cette année sera commun et portera sur le conte Hansel et Gretel. La restitution se fera lors du spectacle de la fête de l'école au mois de juin.
- Cinéma : L'école de La Chapelle participe de nouveau au dispositif Ecole et cinéma. Les élèves sont allés voir leur deuxième film en décembre. Les transports sont financés par l'APE et le prix de la séance, soit 2,50€, est demandé aux familles. L'école de Moutiers s'est rendue au cinéma d'Argenton le 11 décembre pour un festival de films délocalisé (« Poitiers Films Festival ») afin de voir 5 courts métrages réalisés par de jeunes réalisateurs. Les familles ont financé la séance (3€) et le transport a été financé par l'APE.
- Le carnaval : Il s'est déroulé le 15 février. Les élèves de La Chapelle Gaudin se sont rendus à pieds à l'école de Moutiers. Puis, il y a eu un défilé dans Moutiers jusqu'à la salle des fêtes. Les élèves ont brûlé les bonshommes-Carnaval qu'ils ont fabriqués au TAP, puis, chaque classe a présenté une chanson devant les parents présents avant de prendre le goûter offert par l'APE.

– actions sportives :

- Natation : Les classes de CE et de CM se rendent à la piscine Cœur d'Ô de Bressuire tous les lundis matins de 10h15 à 10h55 depuis le 4 février jusqu'au 29 avril. Les GS-CP s'y rendront sur le même créneau du lundi 6 mai au 1^{er} juillet ; ils partageront les bassins avec l'école de Saint-Maurice-Etisson. Cette année, trois parents ont participé aux formations de bénévoles permettant l'accompagnement des groupes dans l'eau.

Les projets particuliers :

- Commémoration du 11 novembre 2018 : Les élèves ont, cette année, confectionné des drapeaux tricolores portant le nom d'un soldat de Moutiers ou de la Chapelle, tué lors de la Première Guerre mondiale. Ces drapeaux ont été disposés dans une vasque lors de la cérémonie publique qui se déroulait à Argenton.
- Portes-ouvertes au collège Blaise Pascal : Le vendredi 1^{er} février, les élèves de CM2 se sont rendus au collège afin d'effectuer leur première journée de liaison école-collège. Lors de cette journée, ils ont participé à 6 ateliers permettant de découvrir le collège et ses professeurs. Chacun a pu rapporter une horloge créée lors de cette journée. Les élèves se rendront ensuite au collège pour une journée d'intégration dans une classe de 6^{ème}. Le soir, les élèves pouvaient se rendre aux portes-ouvertes du collège avec leur famille.
- Comment habitez-vous demain ? : La classe des CM participe au projet « Comment habitez-vous demain ? » proposé par l'agglo2b et le CAUE 79 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). A partir d'une maquette construite par les élèves, les élèves devront réfléchir à la manière de modifier, revitaliser un bourg en répondant aux problématiques actuelles. Le jeudi 21 mars, les élèves auront la chance de recevoir la visite d'un

architecte du CAUE afin de faire une visite de La Chapelle Gaudin et d'appliquer les notions vues en classe à leur bourg.

- Projet PEAC « migrations » : Dans le cadre du PEAC (Projet d'Education Artistique et Culturelle), les élèves créeront une chorégraphie sur le thème des migrations. La semaine du 11 au 14 juin sera entièrement consacrée à la création de cette chorégraphie avec un danseur professionnel. La restitution se déroulera au théâtre de Bressuire le mardi 18 juin après-midi, en présence des autres classes ayant participé au projet.
- Sortie de fin d'année : Les élèves de GS jusqu'au CM2 partiront une journée en sortie pédagogique. Les enseignantes ont réfléchi à deux possibilités, elles sont en attente des disponibilités des sites.
- Classe de découverte : Les 21 élèves de la classe de PS-MS partiront en séjour pédagogique les 28 et 29 mai 2019. Ils iront à la découverte de la nature au « Hameau du Nay » au Pin. Le séjour sera rythmé par des ateliers de découverte et de manipulation autour de l'apiculture, des soins apportés au poney, de la forêt des sens.

Le coût total du séjour est de 1379€, dont 1219€ de frais d'hébergement et d'activités et 160€ de frais de transport. Le coût de revient est de 73€ par enfant. Plusieurs associations ont répondu favorablement à la demande de subvention afin de réduire la participation financière demandée aux familles : l'APE donne 400 €, le comité des fêtes de La Chapelle donne 300 €, le comité des fêtes de Moutiers donne 315 €, la Moutiérette donne 100 €. L'objectif est de réduire le coût au maximum pour atteindre moins de 20€ par enfant.

III - Points sur les travaux réalisés ou à réaliser :

- travaux réalisés :
 - La peinture du dortoir de la classe maternelle a été réalisée par des parents d'élèves, aidés d'un agent municipal, lors des vacances de février. L'équipe enseignante remercie les parents de leur investissement.
 - Les porte-manteaux de la salle de motricité de Moutiers ont été changés et sécurisés.
 - Des prises-relais ont été installées à Moutiers afin que la classe maternelle bénéficie d'internet sur un ordinateur.
 - Deux mallettes PPMS ont été achetées : une pour chaque école.
 - Les toilettes des garçons à La Chapelle-Gaudin ont été fermées.
 - Un déshumidificateur a été acheté et placé dans la classe des CE.
 - La fenêtre du bureau de direction à La Chapelle a été remplacée.
 - Pendant les vacances de décembre, le placard offert en qualité de don par l'entreprise Célio a été installé par un parent volontaire dans la classe des CE.
- travaux à réaliser :
 - Installer des détecteurs de fumée à Moutiers. Mme Mabilais précise que ce genre d'équipements n'est pas obligatoire dans les écoles.
 - Installer des étagères dans la salle de motricité et trouver un système pour maintenir les tapis au mur.
 - Installer des étagères dans le dortoir maternel.
 - Faire réviser le TBI de la classe des CM car il fonctionne mal.
 - Accrocher les vidéoprojecteurs au plafond dans la classe des GS-CP et des CE.
 - La réfection de la peinture des murs de la classe maternelle se fera pendant les congés d'été. Les jeunes, employés dans le cadre du dispositif « Argent de poche », pourraient être mis à contribution pour les petits travaux de préparation de ce chantier (déplacement des meubles, protection des sols,...).
 - Les enseignantes de Moutiers demandent à être équipées d'un nouveau téléphone puisque le combiné de la classe maternelle ne fonctionne plus.
 - Les enseignantes ont demandé à être dotées de photocopieurs plus performants (afin de pouvoir réaliser des recto-verso) lorsque les contrats seront refaits avec l'entreprise qui les loue.

IV – Questions diverses :

1. Les enseignantes demandent quelle suite a été donnée à la demande de subvention adressée à la mairie pour la classe de découverte de la classe maternelle. Mme Mabilais a répondu que cette demande allait être évoquée lors du prochain conseil municipal pour pouvoir être votée au budget.
2. Lors du sondage adressé aux parents pour la poursuite des TAP ou le passage aux nouveaux horaires, une famille demande si l'on peut revenir à une semaine à 4 jours. Mme Mabilais répond que cela n'est pas possible car en conservant un rythme à 4,5 jours l'année dernière, la Mairie s'est engagée à garder ce rythme des 4,5 jours pendant plusieurs années.

3. Les enseignantes de La Chapelle surveillent les élèves prenant le deuxième car (car qui effectue la navette entre l'école de Moutiers et celle de La Chapelle, avant de desservir les villages de La Chapelle). Cette situation est anormale puisque cette mission de surveillance relève de la responsabilité de la municipalité. Cette question avait déjà été abordée lors du précédent conseil d'école, ainsi qu'en entretien auprès de Mme Mabilais. Restée sans réponse, l'équipe enseignante souhaite savoir où en est la réflexion puisque cette situation ne peut plus durer. Mme Mabilais annonce qu'il n'y a à ce jour aucune solution. Les enseignantes s'interrogent car celles-ci s'étaient proposées de réaliser ce temps de surveillance à la condition d'être couvertes par un contrat avec la mairie en cas d'incident. L'élue exclut cette solution mais n'en propose pas d'autres. Ne souhaitant plus engager leur responsabilité, les enseignantes annoncent qu'elles n'assureront plus ce temps de surveillance à compter du lundi 25 mars 2019.

La séance est levée à 19h55 .